

La Vieuville écrit au roi Charles IX en ces termes :

« Sire, environ quatre jours après la mort de l'amiral, il passa par cette ville un Allemand, qui disait aller à Paris, et de là à Orléans; je le fis fouiller, et on trouva sur lui des mémoires et petits livres qui me le firent arrêter ; je pensais que c'était un espion pour trafiquer quelque menée en France. Depuis, il m'a confessé que ce qu'il l'amenait en France, qui m'a fait envoyer ce gentilhomme vers Votre Majesté, lequel s'il vous plait l'entendre, vous dira tout de ses entreprises.

« Sire, par là vous saurez combien j'ai à me garder de ceux qui sont autour de moi et aux portes de cette ville, et qui ont maison forte à demie-lieu de cette ville, lesquels ont bien osé montrer leur mauvaise affection contre votre service. Je vous supplie très humblement de ce que, je vous ai plusieurs fois écrit, afin de me remettre les vingt soldats qui m'ont été ôtés, et qui, longtemps, ont été à la garde et à la sûreté de cette ville... » Et il termine avec les politesses habituels dû à un roi.

Peu de jours après, il écrit de nouveau au roi, et lui fait connaître l'identité du prisonnier, qu'il dit se faire nommer Loïs de Guillitz, qui est un nom emprunté à un gentilhomme du duc de Clèves. En réalité, cet homme s'appelle Louis de Boisot, autrement le seigneur de Roua (Rouart). Il avait apporté plusieurs lettres en France de la part du prince d'Orange, Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau, les unes adressées au feu amiral, à Bricquemault, à un conseiller de Paris nommé Torsey, et à plusieurs autres princes et seigneurs du royaume.

Par ses lettres, il demandait audit amiral où ils se rejoindraient, et plusieurs autres entreprises. Il était, à son arrivée à Mézières, descendu à l'hôtellerie, caché sous l'auge des chevaux; et depuis comme il ne voulait rien faire connaître au seigneur de la Vieuville, il lui fit croire qu'il avait ordre de Sa Majesté de le renvoyer au duc d'Albe.

Alors, par le moyen d'un prisonnier, qu'il avait fait coucher avec lui, il fit avertir le seigneur des Amelles, gentilhomme du pays, lequel a sa maison forte à demie-lieu de Mézières, huguenot et qui peut mettre deux cents hommes en

peu de temps en sa dite maison, pour avoir la charge de Sedan et en être capitaine, comme ledit sieur de la Vieuville voulait l'envoyer là bas; lequel des Amelles, envoya un de ses serviteurs allemands, lequel, feignant avoir affaires avec l'autre prisonnier, parla avec ledit Louis de Boisot, et lui promit, de la part de son maître, qu'il soit rassuré qu'il pourrait échapper de la prison, qu'il s'assurât d'être réservé, et ceux qui pour le service du roi, le conduiraient à Sedan, et qu'il ne serait accusé de rien.

Alors de Boisot lui envoya toutes les lettres et mémoires qu'il avait, et les mit en mains du serviteur pour les donner à son maître. Le sieur de la Vieuville ayant tout connu de cet entretien par le prisonnier qu'il avait mis avec ledit de Boisot, feignant d'être ami dudit des Amelles, il lui promit le mettre dehors; mais que, craignant d'être peu après recherché, il voulait savoir de lui qu'elles lettres et mémoires il avait, et à qui elles étaient destinées. Louis Boisot, croyant à sa prochaine délivrance, confessa entièrement tout ce qui est dit ci-dessus; et notamment, qu'il avait fait entrer le prince d'Orange à Bullemonde, et qu'il avait incité ceux de Malines à prendre les armes.

Et terminait sa lettre ainsi :

« Par son moyen, Sire, vous connaîtrez une grande partie des secrets du prince d'Orange, même toutes les intelligences qu'il a en votre royaume, desquelles pour être encore plus certain, s'il plaisait à Votre Majesté il faudrait écrire à M. de Bâillon qu'il commandât audit des Amelles de présenter les lettres en mémoires, puis mander ledit prisonnier pour être plus amplement interrogé. Ledit sieur de La Vieuville ayant tel voisin, il vous supplie lui rendre vingt soldats qui lui ont été ôtés, considéré que de tout temps ils y ont été, et il vous assurera par ce moyen de toute surprise, ce qu'il ne pourrait faire, ladite ville de Mézières n'étant gardée que de ses amis et habitants du lieu. »

Arrêté à Mézières, il avoua les faits qui lui étaient reprochés ; il n'y eut pourtant, semble-t-il, pas de suite. Louis de Boisot se noya en 1576 quand son navire chavira.